



LIGUE 1 (MATCHES RETARDS) :
LE CRB CONSERVE SON INVINCIBILITÉ, LE MCA ENCORE BATTU

ACCUSATION CONTRE L'ALGÉRIE

Moncef Marzouki désavoué par les siens

Encore une fois, l'ancien président tunisien, Moncef Marzouki, s'en prend à l'Algérie avec des propos haineux, qualifiés à juste titre d'irresponsables par les Tunisiens eux-mêmes. Il s'est donné la peine de remonter le temps, sur dix ans en arrière, pour accuser l'Algérie d'immixtion dans les affaires tunisiennes, durant les événements du prétendu "printemps arabe". Selon ce que rapportent des sources médiatiques, c'est dans un entretien accordé à la chaîne londonienne *Al Khalij TV*, que Mohamed Moncef ben Mohamed Ahmed Bedoui-Marzouki a porté cette accusation sans en donner la moindre preuve.



© Photo : D.R

ALLÈGEMENT DES MESURES DE CONFINEMENT Entre soulagement et scepticisme !



RECOURS ACCEPTÉS DE DOSSIERS AADL
LA PROCÉDURE DES CHOIX DES SITES ENTAMÉE

PRODUCTION LOCALE DE "SPUTNIK V" DÈS L'ARRIVÉE DE LA MATIÈRE PREMIÈRE



Le laboratoire "Frater Razes" négocie déjà avec les Russes

Chiffre du jour

Accidents de la circulation : 18 morts et plus de 1.100 blessés en une semaine

A.E.

Boukadoum s'entretient par téléphone avec son homologue tchadien

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est entretenu par téléphone avec son homologue tchadien, Amine Abba-Sidick, sur les relations bilatérales et nombre de questions régionales d'intérêt commun.

Ministère de l'Intérieur

Garantir les meilleures conditions de scolarisation

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a affirmé, mardi, que ses services œuvraient à garantir les «meilleures» conditions de scolarisation pour chaque élève, dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le développement du système éducatif au niveau des 19.807 écoles primaires à travers le pays.



Huile d'olive à Jijel

Moderniser les méthodes de pressage pour booster la production

Les intervenants dans la filière oléicole dans la wilaya de Jijel misent sur la modernisation des méthodes de pressage pour booster la production de l'huile d'olive qui a enregistré un recul estimé à 50% lors de la campagne de cueillette des olives 2019-2020 par rapport à l'exercice précédent.

Allègement des mesures de confinement

Entre soulagement et scepticisme !

Entre soulagement, scepticisme et même peur, les réactions des Algériens, suite à la décision d'allègement du confinement partiel, sont divergentes. Si les uns trouvent la décision du Gouvernement nécessaire notamment avec la crise économique, d'autres ont peur que la situation sanitaire dégénère et devienne incontrôlable.

Pour ces derniers, le déconfinement partiel devrait être repoussé encore jusqu'à ce qu'une grande partie de la population reçoive le vaccin anti-Covid-19 qui vient d'atterrir chez nous. «Il ne faut pas procéder avec précipitation», avertissent-ils.

Pour plusieurs interlocuteurs avec qui nous avons pris attache hier, le Gouvernement a maintenu le confinement partiel pour plusieurs mois et pouvait encore le reconduire pour une ou deux semaines jusqu'à ce que le vaccin commence à donner des résultats concrets qui se traduiraient sur la réduction notable du nombre des contaminations. Ce dernier demeure, selon eux, inquiétant. «Le confinement pendant presque une année, nous a causé beaucoup de stress et de pertes de revenus ainsi qu'une crise économique sans précédent mais nous a, quand-même, épargné une situation sanitaire catastrophique que nos structures de santé n'auraient jamais pu supporter», nous disent quelques partisans du maintien du confinement et de la prudence maximale. Ils expriment, également, leur peur de voir un relâchement dans les mesures barrières, déjà mal respectées auparavant. Les lieux de détente et d'attraction ainsi que les marchés et les grandes surfaces commerciales demeurent des terrains propices pour la propagation du virus mortel.

«Aussi, l'inconscience qui persiste chez un grand nombre de citoyens ne fera qu'empirer les choses», note-t-on tout en souhaitant que les services en charge du respect des mesures barrières sévissent avec beaucoup de rigueur afin d'éviter le pire.

Contrairement aux gens qui demeurent inquiets de la situation, d'autres citoyens, soulagés par le réaménagement du confinement, ont qualifié la décision des walis, de responsable vu la situation économique plus inquiétante et la galère des familles pauvres et aux revenus faibles



Les chefs locaux de l'exécutif ont justifié ce réaménagement par «l'amélioration de la situation sanitaire». (Photo:DR)

sans oublier le stress qui frappe la population de se sentir renfermée pendant près d'une année. «Nous ne nions pas la gravité de la situation sanitaire

causée par la pandémie, mais il y a aussi la pauvreté et le stress qui tuent à petit feu», argumentent certains. D'autres avancent l'argument de l'arrivée du vaccin

Production locale de "Sputnik V" dès l'arrivée de la matière première Le laboratoire "Frater Razes" négocie déjà avec les Russes

«L'Algérie se lancera dans la fabrication du vaccin russe anti-Covid-19, «Sputnik V» deux mois après l'arrivée de la matière première de Russie et la réception des analyses spécifiques au vaccin», a annoncé, avant-hier aux médias, le ministre délégué à l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed. Une expérience inédite qui intéresse et tente les laboratoires pharmaceutiques algériens, déjà dans la course. C'est le cas du laboratoire algérien de production pharmaceutique «Frater Razes» qui a déjà entamé les pourparlers avec un opérateur russe pour la production du vaccin «Sputnik V» contre le virus Covid-19, a fait savoir Dr Benbahmed, soulignant l'importance de cette collaboration pour le développement du marché national du médicament, mais aussi pour démontrer la capacité des laboratoires algériens de relever ce défi.

L'Algérie qui a déjà commencé la campagne de vaccination anti-Covid-19, samedi 30 janvier, avec le vaccin russe, ne cache pas son ambition car «ce projet de fabrication locale du vaccin russe permettra de couvrir le marché national mais aussi d'exporter vers d'autres pays de la région et du continent», a précisé le ministre délégué, lors d'un point de presse, en marge de l'installation du nouvel Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques. Il a fait toute la lumière sur l'engagement des deux pays dans la production de ce vaccin en Algérie affirmant, à ce propos, que «la Russie est disposée à nous fournir cette technologie et accompagner l'Algérie dans ce projet en transférant les technologies nécessaires à l'Algérie».

Cette expérience deviendra un véritable acquis pour les laboratoires algériens qui seront choisis. C'est l'objectif du laboratoire privé «Frater Razes» qui s'est déjà engagé dans la course et a «entrepris des discussions avec un opérateur russe pour la production du vaccin «Sputnik V» en Algérie», a soutenu Dr Benbahmed, précisant que «le dossier technique pour la production du vaccin a été transmis à l'Agence nationale du médicament depuis un mois et demi».

Revenant sur les capacités de l'Algérie à relever ce défi, le ministre délégué à l'Industrie pharmaceutique a assuré, dans ce sens, que «l'Algérie possède les capacités de production du vaccin», sans pour autant donner d'estimation sur les chiffres sur les futures quantités produites du vaccin russe «Sputnik V». Concernant le processus de production, il a expliqué qu'il «existe quatre phases pour la production de ce vaccin dont deux phases peuvent être réalisées par les opérateurs nationaux. Deux autres phases en amont concernent la biotechnologie consistant en l'utilisation de cellules vivantes pour la production du vaccin».

Samira Takharboucht

et la baisse du nombre des contaminations, citant les chiffres officiels. «Nous devons apprendre à vivre avec le virus et que le retour à la vie normale soit imminent», disent-ils.

Les réactions de la population font suite à l'annonce mardi soir du réaménagement notable des horaires du confinement dans 19 wilayas où les mesures strictes ont été maintenues depuis le début de la pandémie. Les wilayas concernées sont Alger, Boumerdès, Blida, Bouira, Tizi-Ouzou, Oran, Mostaganem, Aïn-Témouchent, Relizane, Tissemsilt, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Jijel, Batna, Constantine, El-Tarf, Tébessa, M'Sila et Biskra. D'autres wilayas avaient bénéficié d'un déconfinement total la fin du mois écoulé dont Tipasa. Pour rappel, l'allègement des mesures de confinement annoncé mardi par 19 walis consiste au réaménagement des horaires du couvre-feu nocturne pour passer à 22 heures pour son début au lieu de 20 heures tout en maintenant 5 heures du matin pour la reprise de la circulation. Il s'agit, également, de la réouverture des lieux de détente, d'attraction et de loisirs, des plages, des salles de sports et des grandes surfaces commerciales ainsi que de permettre à certains commerces dont l'activité devait cesser plutôt d'exercer jusqu'à 21h. Outre cet allègement concernant les 19 wilayas, celle de Jijel a fait l'exception par l'annonce de la réouverture des marchés à bétail, «dans le strict respect du protocole de prévention contre la propagation de la Covid-19, la distanciation physique, et le port du masque entre autres», précise le communiqué de la wilaya. Cette dernière avait connu ces derniers jours un ensemble de protestations nocturnes rejetant la décision, fin janvier, du maintien des mêmes mesures de confinement qui dureraient depuis plusieurs mois. En effet, ces mesures ont été réaménagées dans toutes les wilayas. Les chefs locaux de l'exécutif ont justifié ce réaménagement par «l'amélioration de la situation sanitaire». Un motif qui ne doit pas permettre de baisser le niveau de vigilance pour éviter une dégradation de la situation. Aussi, la conscience collective dans le respect de la prévention demeure de mise afin d'éviter de replonger dans une situation insoutenable et pour que la vie normale puisse reprendre avec un minimum de dégâts.

Radia Zerrouki

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com



REPÈRE

Opep+

Attar prend part à la 26^{ème} réunion du JMMC



Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar a pris part hier aux travaux de la 26^{ème} réunion du Comité ministériel conjoint de suivi Opep et non-Opep (JMMC), qui sera consacrée notamment à l'examen des perspectives d'évolution du marché pétrolier à court terme, a indiqué mardi un communiqué du ministère. «Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, prendra part, mercredi 3 février 2021, à la 26^{ème} réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) qui se tiendra par visioconférence», a précisé la même source.

Selon le ministère, cette réunion sera consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court terme. Les membres du JMMC auront également à évaluer, sur la base du rapport du Comité technique conjoint, «le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays participants à la Déclaration de coopération, pour le mois de décembre 2020», ajoute le communiqué. Pour rappel, le JMMC est composé de sept pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui sont l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats Arabes Unis, l'Irak, le Koweït, la Nigeria et le Venezuela et de deux pays non membres de l'Organisation à savoir la Russie et le Kazakhstan. L'Angola participera, également aux travaux du Comité au titre de Président de l'Opep.

Agence

Accusation contre l'Algérie

Moncef Marzouki désavoué par les siens

Encore une fois, l'ancien président tunisien, Moncef Marzouki, s'en prend à l'Algérie avec des propos haineux, qualifiés à juste titre d'irresponsables par les Tunisiens eux-mêmes. Il s'est donné la peine de remonter le temps, sur dix ans en arrière, pour accuser l'Algérie d'immixtion dans les affaires tunisiennes, durant les événements du prétendu « printemps arabe ».

Selon ce que rapportent des sources médiatiques, c'est dans un entretien accordé à la chaîne londonienne Al Khalij TV, que Mohamed Moncef ben Mohamed Ahmed Bedoui-Marzouki a porté cette accusation sans en donner la moindre preuve. Immédiatement, des voix se sont élevées en Tunisie pour lui dénier le droit de parler au nom de ce pays. En fait, les Tunisiens ne le prennent pas au sérieux. Coopté à la tête de l'Etat tunisien, de décembre 2011 à décembre 2014, Moncef Marzouki sera éconduit par le peuple tunisien dès qu'il se frottera au suffrage universel pour briguer le poste de président de la République. Le ministère tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger a réagi aux propos de



■ Ghannouchi : « Notre relation avec l'Algérie est à l'avant-garde des relations internationales et régionales, étant une relation stratégique, et nous sommes reconnaissants vis-à-vis de nos frères algériens ». (Photo : D.R)

Moncef Marzouki pour affirmer que de telles attitudes irresponsables n'engagent que leurs auteurs, et nullement l'Etat tunisien. Le ministère tunisien a publié un communiqué sur sa page Facebook pour exprimer son profond étonnement face aux déclarations attentatoires à l'Algérie, pays frère, soulignant que de telles attitudes irresponsables n'engagent que leurs auteurs, et nullement l'Etat tunisien. Le ministère a souligné son rejet catégorique de toutes tentatives désespérées tendant de porter atteinte à la force et à la profondeur des liens fraternels et des relations stratégiques entre la Tunisie et l'Algérie.

« Ces déclarations n'entameront, en rien, les relations tuniso-algériennes exceptionnelles qui ne cessent d'enregistrer un développement remarquable, grâce à la volonté sincère des dirigeants des deux pays de renforcer la coordination, la concertation ainsi que

la foi commune en les valeurs de fraternité, de solidarité et de communauté du destin pour le mieux des intérêts des deux peuples frères », a soutenu le MAE tunisien. De son côté, le président du mouvement tunisien Ennahdha, Rached Ghannouchi - qui a tenu à rappeler que la Tunisie s'est engagée dans une période de transition démocratique - a également réagi dans un entretien accordé à Radio Algérie Internationale (RAI) pour affirmer qu'il ne tolèrera aucune atteinte à la relation stratégique liant les deux pays frères, la Tunisie et l'Algérie.

« Notre relation avec l'Algérie est à l'avant-garde des relations internationales et régionales, étant une relation stratégique, et nous sommes reconnaissants vis-à-vis de nos frères algériens, Etat et peuple, pour avoir été aux côtés des Tunisiens dans les moments difficiles », a-t-il soutenu. Du côté algérien, la solide amitié

algéro-tunisienne ne peut être ébranlée par les commentaires aigris de Moncef Marzouki. Cette amitié a été forgée durant la Guerre de libération nationale menée par l'Algérie contre le colonialisme français. Dans quelques jours le 8 février, les deux peuples se retrouveront dans la commémoration du bombardement du paisible village situé à la frontière algéro-tunisienne, Sakiet Sidi Youcef, par l'armée française, en 1958, qui a touché une école primaire, et fait des dizaines de morts. Pour rappel, dans ce bombardement criminel, l'armée française a utilisé 25 avions (dont 17 fabriqués aux Etats-Unis). Cet événement tragique et sanglant a contribué à créer le socle solide sur lequel est bâtie la coopération entre l'Algérie et la Tunisie. Marzouki ne devrait pas ignorer cette partie de l'histoire commune de nos deux pays.

Lakhdar A.

John Bolton :

« L'Algérie demeure un partenaire stratégique pour les Etats-Unis d'Amérique »

« L'Algérie demeure un partenaire stratégique pour les Etats-Unis », a déclaré M. John Bolton l'ex-conseiller américain à la sécurité nationale. Ce dernier devait ajouter que les deux pays entretiennent d'excellentes relations de coopération sur un éventail de dossiers, plaidant pour le renforcement de la coopération antiterroriste entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique.

Lors d'un entretien accordé au Centre algérien de diplomatie économique (CADE), l'ex-conseiller américain à la sécurité nationale a fait savoir que l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique conservent d'excellentes relations de coopération. Les deux pays partagent presque les mêmes idées sur un bon nombre de dossiers, notamment le volet sécuritaire et la stabilité en Afrique du Nord et dans le bassin méditerranéen. Abordant le conflit du Sahara occidental, l'ex-conseiller américain à la sécurité nationale a indiqué que des graves erreurs ont été commises sous le mandat du Président sortant américain. Sur la question de la reconnaissance par Donald Trump de la prétendue

reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et l'impact que cela comporte sur les relations algéro-américaines, M. Bolton a jugé que « le renversement d'une politique américaine de longue date n'était pas une bonne idée (...) surtout quand il s'agit d'un problème qui affecte la sécurité nationale de l'Algérie ». « Je pense donc que c'était une grave erreur à bien des égards et j'espère que cela n'a pas d'effet négatif durable sur les relations américano-algériennes », a-t-il ajouté.

S'agissant de la menace terroriste qui demeure, pour lui « très sérieuse », il pense que « les Etats-Unis devraient augmenter la coopération antiterroriste avec l'Algérie, car, dit-il, les deux pays ont évidemment un désir commun de voir résoudre la crise en Libye ». Au cours du même entretien, l'ex-conseiller a abordé également l'anarchie en Libye qualifiant de terrible la situation du peuple Libyen. Cet état de fait présente aussi le risque de menace terroriste dans le monde entier, et déstabilise surtout d'autres pays de la région qui font face à des me-

naces et des dangers à l'intérieur de leurs propres frontières », a-t-il fait savoir. Par la même occasion, l'ancien diplomate, ayant à son actif de longues années d'expérience en matière de sécurité internationale, a noté l'existence d'un certain nombre de difficultés auxquelles est confronté le Sahel et une grande partie de l'Afrique du Nord, de l'Atlantique à la frontière égyptienne. De toute évidence, souligne-t-il, « la crise en Libye se poursuit sans grande perspective d'une solution, une situation qui a produit des flux migratoires en Europe et en Afrique du Nord ».

Pour rappel, l'ex-conseiller américain, l'auteur d'un ouvrage : « The Room Where It Happened : A White House Memoir », dit s'attendre à ce que soit accordé beaucoup d'attention à la manière dont l'administration Biden cherche à résoudre certaines questions stratégiques, dont les menaces de prolifération des armes de destruction massive, la menace du terrorisme et la résolution des conflits régionaux, et bien d'autres.

Moncef Redha

OTAGES AMERICAINS

Relations algéro-américaines :

Les Etats-Unis ont toujours autant de confiance en l'Algérie

John Bolton savait que les Etats-Unis d'Amérique ont toujours fait appel à l'Algérie pour résoudre certains problèmes épineux au moment où la Maison Blanche se trouvait dans l'embarras.

Durant la crise des otages à Téhéran, les Etats-Unis ont contacté l'Algérie pour servir d'intermédiaire et c'est le chevronné ministre des Affaires étrangères algérien en l'occurrence feu M. Mohamed Benyahia qui a été désigné pour trouver un consensus entre les deux pays. Le monde entier a retenu son souffle lors de l'affaire des diplomates américains retenus en otage à Téhéran. Aucun pays n'a voulu se mêler de cette histoire épineuse où la vie de 52 fonctionnaires de l'ambassade américaine était en jeu. La principale cause de ce conflit est le soupçon d'espionnage des autorités iraniennes à l'égard de l'ambassade des Etats-Unis, qu'elles justifient par la découverte d'instruments de renseignement et de documents allant dans ce sens. L'intervention de l'Algérie a non seulement sauvé la vie aux 52 diplomates américains mais a évité une escalade entre les deux pays dont les conséquences auraient été très graves. Le plus dur restait à faire, à savoir : la libération en bonne santé des 52 otages et leurs rapatriements sains sauf vers les Etats-Unis d'Amérique. Un défi que l'Algérie a levé pour libérer les otages en bonne santé et procéder à leurs rapatriements vers les Etats-Unis d'Amérique. A cette époque, Washington a exigé des Etats-Unis d'Amérique de ne plus s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats et du dégel d'une partie des fonds iraniens et de l'assurance qu'aucune poursuite judiciaire ne sera lancée contre les autorités iraniennes. Le jour du rapatriement des 52 otages américains était la journée la plus longue de cette époque. La ruse et la procédure engagée par les diplomates algériens sous la houlette de Mohamed Benyahia a fait rougir les experts en sécurité des pays les puissants du monde. Nul ne savait dans quel avion avaient embarqué les 52 otages américains de Téhéran et vers quelle destination ? Plusieurs avions réclamés par la délégation algérienne étaient sur le tarmac de l'aéroport de Téhéran et avaient décollé les uns après les autres. Les 52 diplomates ont regagné les Etats-Unis sains et saufs, une grande victoire pour la diplomatie algérienne.

Moncef Redha

BRÈVE

Gaz

L'Algérie consolide sa position de 1^{er} fournisseur de l'Espagne et 2^e fournisseur de l'Italie en 2020

L'Algérie a consolidé en 2020 sa position de premier fournisseur de gaz de l'Espagne et de 2^e fournisseur de l'Italie, a indiqué hier Sonatrach dans un communiqué. En 2020, l'Algérie a exporté vers l'Italie un volume de gaz de 14,8 milliards de m³, soit une progression de 12% par rapport à 2019, selon la Sonatrach.

Sa part de marché a ainsi augmenté à un niveau de 22% en 2020 contre 18% l'année précédente. « L'Algérie consolide sa position de 2^e plus gros fournisseur de gaz sur le marché italien en dépit de la baisse des importations gazières de l'Italie en 2020 qui ont enregistré une baisse de 8% par rapport à 2019 pour se situer à 66 Milliards de m³ », précise Sonatrach, expliquant que ce repli de la consommation est dû notamment à la pandémie de la Covid-19. D'autre part, l'Algérie consolide également sa position de 1^{er} fournisseur de gaz de l'Espagne en 2020 avec un volume exporté de 9,6 milliards de m³ (dont une partie est destinée au Portugal) ce qui représente une part de marché de plus de 29%.

A noter que les importations gazières de l'Espagne ont chuté d'environ 13,5% en 2020 par rapport à 2019 pour se situer à 32,6 milliards de m³.

Ces volumes de gaz ont été livrés par voie de gazoduc à travers Medgaz et GME vers l'Espagne, via GEM vers l'Italie ainsi que par la flotte de méthaniers de Sonatrach (GNL).

Recours acceptés de dossiers AADL La procédure des choix des sites entamée

Les souscripteurs AADL, dont les recours ont été acceptés après étude, pourront bientôt choisir leurs sites dans le cadre d'un programme supplémentaire, c'est ce qu'a affirmé, avant-hier, le ministre de l'Habitat, Kamel Nasri.

En effet, il ne s'agit pas d'un nouveau programme, c'est-à-dire "AADL 3", mais d'un programme supplémentaire qui prendra tous les souscripteurs ayant bénéficié d'une deuxième chance après recours.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a, effectivement, affirmé l'entame des procédures de détermination des sites devant abriter les logements de type location-vente «AADL» en faveur des souscripteurs dont les recours ont été acceptés. Lors de son passage sur les ondes de la Radio algérienne de la Chaîne I, le premier responsable du secteur de l'Habitat a souligné que tous les souscripteurs au programme AADL-2 dont les dossiers ont été acceptés après recours, seront pris en charge dès la finalisation de toutes les procédures relatives au lancement de nouveaux projets en leur faveur. En plus de la détermination des sites, ces mesures concerneront également la formule financière, à travers la recherche d'une banque devant soutenir et accompagner ce programme supplémentaire. Une fois ces procédures finalisées, a poursuivi le ministre, l'Agence AADL ouvrira son site électronique pour permettre aux citoyens concernés de s'acquitter du montant de la première tranche, en attendant «la réalisation des projets inscrits au titre de ce nouveau programme dans un délai de 24 à 32 mois».

«Il ne s'agit pas d'un programme "AADL-3" mais d'un programme supplémentaire destiné aux sous-



■ Kamel Nasri a affirmé l'entame des procédures de détermination des sites devant abriter les logements de type location-vente "AADL" en faveur des souscripteurs dont les recours ont été acceptés. (Photo : DR)

cripteurs, dont les dossiers ont été acceptés par la commission spécialisée après recours», a précisé le ministre.

Revenant au bilan du secteur de l'Habitat pour l'année 2020, M. Nasri a estimé que celui-ci «est acceptable», en tenant compte des conditions vécues par le pays à l'instar des autres pays du monde, en raison des retombées de la propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus sur plusieurs secteurs, y compris le bâtiment, saluant la décision de l'Etat de poursuivre, voire d'accélérer le rythme de réalisation des différents projets en dépit de la conjoncture difficile».

M. Nasri a fait état de la livraison de plus de 200.000 logements de différentes formules jusqu'au 31 décembre dernier, et le lancement des travaux de réalisation de 145.000 logements. Quant au programme "AADL2", qui comprend

560.000 unités au niveau national, le ministre a indiqué que la plus grande partie du programme avait été lancée, ajoutant que plus de 235.000 unités ont été achevées et près de 200.000 unités distribués, tandis qu'environ 300.000 unités étaient en cours de réalisation.

Concernant le vœu de certains souscripteurs du programme "AADL-1", de devenir propriétaires de leur logement, M. Nasri a expliqué que l'agence a achevé les démarches administratives relatives à l'appropriation du foncier, afin qu'elle puisse ensuite, par l'intermédiaire des notaires, préparer les contrats personnels pour tout citoyen souhaitant devenir propriétaire de son logement. Il a souligné par ailleurs que «l'agence créera une nouvelle plateforme numérique pour l'acquisition des appartements, et l'opération se poursuivra pour

inclure les nouveaux programmes lancés depuis 2013».

Quant au programme du Logement Promotionnel Aidé (LPA), le ministre a expliqué que ce programme, qui compte 130.000 logements au niveau national, sera soutenu cette année par un programme supplémentaire, soulignant par ailleurs la mise à disposition de nouvelles formules de financement compatibles avec la Charia'a (loi) musulmane.

Concernant le fichier national de logement, le ministre a estimé que le parachèvement de l'opération de la numérisation de tous les dossiers au niveau de la Direction générale du domaine national, permettra d'augmenter l'efficacité du processus de suivi afin de parvenir à une plus grande équité et transparence dans la distribution des logements de différentes formules publiques.

Djamila Sai

CONDITIONS DE VIE

Zone d'ombre

Merad réaffirme la volonté de l'Etat d'améliorer les conditions de vie des citoyens

Le Conseiller du président de la République chargé des zones d'ombre, Brahim Merad, a fait état mardi passé depuis Relizane, de l'existence d'une forte volonté politique de l'Etat de prendre en charge les zones d'ombre et d'y améliorer les conditions de vie. A ce propos, le Conseiller a affirmé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, suivait quotidiennement le dossier des zones d'ombre. S'exprimant lors d'une visite à la localité dite "Slatna", une zone d'ombre sise dans la commune de Merdja Sidi Abed, M. Merad a assuré, au premier jour de sa visite de travail dans la wilaya, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, suivait quotidiennement le dossier des zones d'ombre dans le pays et qu'il attachait du prix à l'amélioration de la situation de leurs habitants. Le dossier de prise en charge des zones d'ombre, a-t-il rappelé, «jouit d'un grand intérêt et revêt un caractère prioritaire auprès du président de la République, d'autant qu'il est l'un de ses engagements les plus importants». M. Merad a souligné, à l'occasion que «le Président Abdelmadjid Tebboune a braqué les projecteurs sur les zones d'ombre et sur le monde rural, en vue de changer la situation des résidents de ces zones et les prendre en charge dans l'objectif de les faire bénéficier d'une vie digne». Il a assuré également de «l'existence d'une forte volonté politique de l'Etat de prendre en charge les zones d'ombre et d'y améliorer les conditions de vie». A ce titre, il a fait état du recensement des besoins de ces régions, à l'effet de leur prise en charge, ainsi que de l'inscription de programmes de développement, en fonction des besoins de chaque région. Lors du premier jour de sa visite dans la wilaya de Relizane, M. Merad a inspecté plusieurs zones d'ombre, à l'instar d'Ain el Hamra dans la commune d'El Guettar, Zhairia dans la commune de Hamri et de Soualmia dans la commune de Yellal. Il avait également inspecté, le deuxième jour de sa visite, d'autres zones, à savoir, Tida dans la commune d'Ain Tarek, Ouled Mustapha et Ouled Hadadou dans la commune de Souk El Had, Si Taja dans la commune de Oued Essalem et d'autres zones. Il convient de rappeler, par ailleurs, que le Conseiller de la République a assuré le mois passé à Bordj Bou-Arreridj, que les efforts des pouvoirs publics «se poursuivent pour améliorer les conditions de vie des citoyens vivant dans les zones d'ombre souffrant notamment de l'enclavement, de la marginalisation et l'absence d'équipements». A cet égard, il a ajouté que «le citoyen ayant fui par le passé la campagne doit y retourner pour y être productif en exerçant les diverses activités agricoles et d'élevage», estimant que «les jeunes peuvent créer des micro-entreprises en rapport avec le monde agricole et à l'exécution des projets d'éclairage et de divers réseaux».

Manel Z.

Ministère de l'Intérieur

Vers l'amélioration des conditions de scolarisation

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a affirmé, avant-hier, que ses services œuvraient à garantir les «meilleures» conditions de scolarisation pour chaque élève. Ce chantier vient en réponse à l'engagement de président de République qui consiste en le développement du système éducatif de manière intégrale, notamment en ce qui concerne les écoles primaires. Dans ce sens, le ministère de l'Intérieur a mobilisé, tous ses services dans le cadre d'une «action de coordination sectorielle pour la mise en œuvre de cet engagement sur la base du plan d'action du Gouvernement, et ce, au niveau de 19.807 écoles primaires à travers le pays», a indiqué un bilan du ministère pour l'année 2020 concernant l'amélioration des conditions de scolarisation.

Selon la même source «en 2020, il a été programmé la création de 418 nouvelles écoles, dont 351 déjà réceptionnées, avec un taux de réalisation de 84%». Il s'agit également d'un programme pour l'expansion de 1.462 classes, dont 1.424 classes réceptionnées, avec un taux de réalisation de 97%.

Concernant le chauffage scolaire, le nombre

d'écoles équipées en appareils de chauffage au niveau national a atteint 19.742 écoles, dont 8.292 écoles équipées en appareils à gaz naturel, 4.866 écoles équipées en chauffage central, 2.223 équipées en appareils à gaz propane, 2.642 écoles équipées en appareils à Gasoil et 1.719 autres écoles équipées en appareils de chauffage électrique.

Concernant le transport scolaire, le bilan précise que «un total de 1.536 nouveaux bus ont été réceptionnés, portant ainsi le nombre des bus scolaires à 15.555 bus couvrant 11.483 lignes de transport notamment dans les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud du pays». Le bilan du ministère concernant les cantines scolaires a révélé que le nombre des cantines mises en service «a atteint 15.209 cantines sur un total de 15.632, soit un taux de 97%», soulignant que le nombre de ces cantines s'est «renforcé» au cours de l'année 2020 après «la réception de 264 nouvelles cantines sur 291 programmées».

Le ministère a indiqué que ce taux «significatif» a été enregistré après le réaménagement et la transformation de certaines salles à l'intérieur des écoles en cantines, qui reçoivent des repas chauds des cantines cen-

trales adjacentes, révélant que les services de restauration sont fournis à «3.903.570 élèves, avec un taux de 77% du nombre total des élèves scolarisés qui bénéficient de repas chauds au niveau des 14.555 cantines scolaires, avec un taux de 96% des cantines ouvertes».

Il est à noter que la restauration scolaire est financée - selon la même source - par une enveloppe financière annuelle du budget de l'Etat, estimée à 26,62 milliards de DA, outre une affectation de 3,3 milliards de DA en tant que contribution des budgets locaux.

Quant à la prime de scolarité, «2,7 millions DA de primes ont été attribuées l'année dernière au profit de leurs bénéficiaires, soit l'équivalent de 5.000 DA, au moment où 675.393 élèves ont bénéficié de cartables scolaires financés par les budgets des collectivités locales avec la contribution du Fonds national de solidarité», souligne le document.

Au final, le bilan du ministère de l'Intérieur a fait état des services de la tutelle «ont achevé l'élaboration d'un projet de décret exécutif sur la création d'entreprises publiques pour les œuvres scolaires».

Manel Z.

INFO EXPRESS

MDN : Identification des 06 terroristes abattus le 2 et 3 janvier dernier

Dans un communiqué rendu public, le ministère de la Défense nationale a indiqué que les six terroristes neutralisés les 2 et 3 janvier ont été identifiés. Selon le communiqué du ministère de la Défense, il s'agit de Belhabchia Mohamed, Namoudi Hassan, Bouamane Ali, Namoudi Fathi, Boubra Mohamed Amine, Tazrouit Fodhil. Pour rappel, ces terroristes ont été éliminés au cours d'un ratissage des forces de sécurité dans la wilaya de Tipasa, plus précisément dans la localité de Messelmoune. Toujours et selon le communiqué du ministère de la Défense, un des terroristes éliminés a rejoint les groupes armés en 2008 alors que les 5 autres en 2019. Comme nous l'avons donné dans nos précédents papiers, plusieurs grottes servant de refuge pour les terroristes ont été détruites et des armes de guerre ont été récupérées par les forces de sécurité.

Moncef Redha

Dangers liés à l'intoxication au monoxyde de carbone La PC sur le qui-vive

Au four et au moulin depuis le début de la saison hivernale, les services de la Protection civile de Aïn Defla ne cessent de sensibiliser les citoyens sur les dangers liés à l'intoxication au monoxyde de carbone (CO), un phénomène qui, chaque année, cause de nombreuses victimes, dont la plupart passent à trépas pendant leur sommeil.

A la faveur des campagnes ciblant les écoles, les résidences universitaires, les centres de formation professionnelle mais, surtout, les cités dont les habitants ont récemment fait l'objet de relogement (par le passé, ils habitaient dans des bidonvilles et ne connaissent, par conséquent, rien au gaz de ville), l'accent a été mis sur la nécessité de l'observation des gestes préventifs en vue de les préserver du «tueur silencieux».

«A peine avons-nous appris que des familles allaient être relogées dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) que nous faisons preuve d'anticipation, leur expliquant les gestes qu'il y a lieu de faire pour éviter de faire les frais du tueur silencieux», a confié à l'APS le chargé de communication de la direction de la Protection civile de Aïn Defla, le capitaine Kamel Hamdi.

Agence

Tiaret

Saisie de 48.841 unités de boissons alcoolisées

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, au cours de cette semaine pas moins de 48.841 unités de boissons alcoolisées de différentes marques, lors des opérations menées dans le milieu de la pègre à travers le Sersou.

La première intervention lors d'une perquisition opérée dans une maison située à l'est de la commune de Rechaiga au milieu du pâturage de Recha, s'est soldée par la saisie de 1.980 unités.

Notre source ajoute que les éléments relevant de ladite unité sont passés à l'action après avoir obtenu des renseignements faisant état d'une vente illégale depuis un certain temps.

Sur la RN-40 lors d'un barrage dressé et suite



un contrôle de la marchandise, les gendarmes ont découvert plus de 2.000 unités de différentes marques. Au cours de la même période, selon le communiqué parvenu à notre rédaction, les deux opérations menées se sont soldées par la saisie de 28.656 et 15.862 unités sur la RN-23 et Tiaret-ville, s'ajoute une quantité de 260 saisie tôt le

matin sur le même tronçon, soit un total lors des différentes opérations, d'une saisie de 48.841 unités de différentes marques pour un montant qui dépasse les 500 millions de cts. Les cinq mis en cause devront répondre devant la juridiction compétente, pour le délit de «création d'un débit de boissons alcoolisées sans autorisation».

Hamzaoui Benchohra

Alger

Journée de collecte de sang, jeudi à Alger



L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) organise une opération de collecte de sang, jeudi à la Coupole de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a indiqué mardi un communiqué de l'ONJSA. Organisée en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS), cette 4e édition de collecte de sang est prévue de 9h30 à 15h00. Tout le mouvement sportif national et la société civile sont invités à prendre part à cette opération, après la baisse «alarmante» de la fréquentation des structures de transfusion sanguine, surtout depuis l'apparition de la pandémie de coronavirus. «La grande salle

de la Coupole sera équipée d'un nombre déterminé de fauteuils pour l'opération qui sera chapeautée par deux équipes médicales de l'ANS, habituées à ce travail», a indiqué le communiqué de l'ONJSA. Les organisateurs assureront le total respect des gestes barrières, des mesures d'hygiène et de distanciation physique, tel que recommandé par les autorités sanitaires. «Nous comptons sur une forte participation pour contribuer à aider les malades hospitalisés et essayer de sauver des vies, surtout dans le contexte actuel où il faut être unis et solidaires», ont ajouté les initiateurs de cette opération.

Agence

Alger : réouverture mercredi du Jardin d'essai d'El-Hamma



Les portes du jardin d'essai d'El Hamma à Alger seront rouvertes mercredi aux visiteurs, après deux mois de fermeture dans le cadre des mesures de précaution prises pour faire face à la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19), a-t-on appris mardi auprès du directeur du jardin, Abdelkrim Boulahia. (Photo > D. R.)

Angem : 50% des crédits octroyés aux femmes en 2021



Le Directeur général de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), Abdelfateh Djebboune, a affirmé, mardi à Alger, que "50% des micro-crédits seront octroyés aux femmes en 2021".

(Photo > D. R.)

Promotion des programmes de la Omra interdite aux agences de tourisme et de voyage



L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a réitéré lundi son appel en direction des agences de tourisme et de voyage titulaires d'une autorisation spéciale pour l'organisation de la Omra 1422 «à ne pas faire la promotion des programmes de la Omra», au vu des circonstances imposées par la propagation du nouveau coronavirus, sous peine de sanctions prévues dans le cahier des charges, a indiqué un communiqué de cette instance. (Photo > D. R.)

Skikda : 2.969 oiseaux migrateurs inventoriés dans la zone humide de Guerbés-Sanhadja



Au total, 2969 oiseaux migrateurs ont été inventoriés dans la zone humide de Guerbés-Sanhadja, située à l'Est de la ville de Skikda, a-t-on appris mardi, de l'inspectrice principale du service de la protection de la faune et la flore de la Conservation des forêts de la wilaya, Assia Maâtallah. (Photo > D. R.)

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3ème degré, doit subir une intervention d'esthétique.

Par cet appel demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67CCP :
170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant
vous le rendra.

MOB : 0782519683

reportage

Guelma

Le bassin de la Seybouse pollué par les déversements industriels

Au Centre comme à l'Est du pays, la pollution industrielle est un sujet crucial toujours d'actualité, soit 16 entreprises industrielles situées dans la zone d'Alger déversaient des déchets liquides et toxiques dans l'oued El Harrach, le lac de Reghaïa. Ces unités ont été visées par une décision de fermeture par le service de la Direction de l'environnement de la wilaya.

Selon ces mêmes services, l'application des décisions de fermeture a touché 16 unités industrielles polluantes de services graissage et maintenance de l'automobile activant dans les zones industrielles de Reghaïa et de Rouïba à l'est d'Alger, révèle-t-on. Le bassin de la Seybouse est confronté à la pollution urbaine, industrielle et agricole. Or, le bassin en question est situé dans la région nord du pays et s'étend sur une superficie de 6.471km² avec une longueur de 240 km, il couvre 86 communes et 7 wilayas, notamment Annaba, El Taref, Skikda, Constantine, Guelma, Souk Ahras et Oum El Bouaghi. La pollution qui provient des nombreuses usines et zones agricoles a causé indique un rapport des écologistes 4,5 millions de m³ de polluants industriels, qui notamment sont rejetés annuellement dans cette rivière sur lesquels 3 millions de m³ sont des huiles usagées. A ce thème il faut savoir que le bassin de Seybouse comprend 86 unités industrielles parmi lesquelles huit seulement ont leur propre station d'épuration. Il possède aussi deux grands périmètres d'irrigation, à savoir le périmètre de Guelma Bouchegouf 12.900 ha et celui de Bounamoussa 4.500 ha. Deux stations d'épuration sont programmées à Annaba et Oued Zenati, respectivement pour 2008 et 2010 celles-ci traiteront ensemble 180.000 m³/jour. Les grandes usines industrielles les plus polluantes se situent au premier rang, à savoir Arcelor Mittal et Asmidal qui notamment sa production en Ammoniac a atteint les 800.000 tonnes dont plus du 1/3 est exporté vers l'étranger. Ce produit est excessivement dangereux, son déversement en mer peut inévitablement causer une catastrophe écologique, il est transporté par des navires réfrigérés à -33°. Du côté de la société Ferphos ayant réussi à produire 1,6 millions de tonnes de phosphate en 2007 dont la production est exporté principalement par le port de Annaba où le risque de pollution en mer est minime jusqu'à présent pour la responsable de la régulation et de la communication de Ferphos, le phosphate est un produit organique, son transport



Le bassin de la Seybouse est confronté à la pollution urbaine, industrielle et agricole.

(Photo : D.R)

est assuré par des flottes qui n'appartiennent pas à l'usine, il est chargé dans des navires, et en cas de déversements accidentels du phosphore en mer, la faute tombe sur les clients. Or, l'Algérie est un pays à façade maritime et elle n'a nullement échappé au phénomène bien constaté en méditerranée celui de concentration des hommes et des activités sur les zones littorales. Ainsi, les espaces côtiers algériens sont considérés aujourd'hui comme les plus peuplés du bassin méditerranéen avec plus de 40% de la population algérienne totale sur 1,6% du territoire national et plus de 100 agglomérations de différentes tailles dont trois des quatre métropoles du pays Annaba Alger et Oran. Cette forte littoralisation du peuplement et des activités notamment industrielles a des effets pervers évidents sur les équilibres écologiques et économiques de nos espaces littoraux. Les niveaux des pollutions marines augmentent de jour en jour dans les zones concernées par les fortes concentrations urbaines et les complexes industriels continuent de jeter leurs rejets. De nombreuses unités polluantes n'ont pas été dotées de systèmes antipollution et pour celles qui l'ont été, leurs équipements de traitement ne fonction-

naient pas correctement. La plupart des ouvrages antipollution sont dans un état de défectuosité telle qu'il n'est même pas permis d'envisager leur réhabilitation. Les effluents liquides chargés le plus souvent de polluants chimiques très dangereux sont rejetés sans aucun traitement dans le milieu naturel. Ils sont responsables de graves pollutions des eaux superficielles, notamment les oueds et barrages des eaux souterraines et des eaux marines. C'est ainsi que de nombreux barrages sont souvent pollués, cette situation provoque des effets préjudiciables sur l'environnement et sur la santé publique. A cela s'ajoutent les pollutions par les métaux lourds au niveau des oueds Seybouse, Soummam, Chélif, et Mekerra. Le grand complexe sidérurgique Mittal Steel de Annaba rejette 3.000.000 m³/an d'huile usagé et 36.000 tonnes par an de poussière de limaille de fer, nous a-t-on informé. Dans cette optique il faut souligner qu'il existe des déchets industriels spéciaux (DIS) étant spécifiques de l'activité industrielle qui contiennent en quantité variable des éléments toxiques ou dangereux pour l'homme et l'environnement toxicité chimique ou risque d'explosion. Outre des déchets organiques qui sont notamment

des résidus des eaux usées, des matières de vidanges, boues de curage, corps gras et aussi des déchets organiques.

Des marins-pêcheurs exercent dans un littoral pollué

D'après les constatations faites récemment par le représentant du comité des marins-pêcheurs, la côte régionale du chef-lieu de la wilaya de Annaba qui notamment s'étend sur une distance de 80 km avait précisée-t-on été accidentellement polluée ces derniers mois. Outre certains actes perpétrés par des personnes pollueurs qui avaient déversé près de 160.000 litres d'huiles de vidange dans une fosse de 40 mètres et à travers l'oued Seybouse qui de son côté se déverse dans la mer de la région. Dans ce même cadre il y a lieu de relever que l'activité halieutique dans la zone côtière de la wilaya se fait notamment dans des conditions contre aux normes qui devrait être respectés par les professionnels de la mer à savoir la pêche exercée la nuit par certains marin pêcheur dans des lieux pollués non surveillés. A cet effet, il à noter que depuis les six derniers mois, la direction de la pêche et des ressources halieutiques a dénombré 29 infractions commises par des pêcheurs qui avaient pêcher dans des zones interdites une certaine qualité de poisson. Or, la pollution qui a été signalée à travers le littoral de la ville d'Annaba, a indiqué les pêcheurs, causé une diminution remarquable du produit halieutique dans la pêche et la vente dans les marchés locales. A noter que la flottille de pêche compte un nombre de 457 embarcations dont 120 sardinières avec 295 autres métiers pour, estime-t-on, près de 3.000 pêcheurs recensés à travers la wilaya en question.

Oki Faouzi

A cela s'ajoute les pollutions par les métaux lourds au niveau des oueds Seybouse, Soummam, Chélif, et Mekerra. Le grand complexe sidérurgique Mittal Steel de Annaba rejette 3.000.000 m³/an d'huile usagée et 36.000 tonnes par an de poussière de limaille de fer.

contribution

Combattre le cancer de la rente

La bureaucratie et la corruption



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

La corruption, ce cancer social, produit de la rente, contribue, du fait du préjudice moral, à démobiliser la société par une méfiance généralisée. Car avec la corruption combinée à la détérioration du climat des affaires, selon la majorité des rapports internationaux, il est utopique de parler d'une véritable relance économique.

Il existe des liens complexes entre le façonnement des comptes au niveau des entreprises et l'environnement et lorsqu'on invoque la mauvaise gestion. Il y a lieu de bien cerner l'ensemble des causes internes et externes du résultat brut d'exploitation. D'autant plus que les opérateurs qu'ils soient publics ou privés durant cette phase où la bureaucratie est omniprésente subissent des injonctions qui échappent à leurs propres initiatives. Cela est plus patent pour les entreprises publiques et les différentes formes d'organisation des entreprises publiques qu'elles ont connues depuis l'indépendance à nos jours ne font que traduire les rapports de force liés aux partages de la rente. Ces chevauchements de compétences expliquent en grande partie le manque de transparence. La confusion des rôles jouant comme vecteur dans ce sens dans la mesure où la forme d'organisation ne fait que traduire les objectifs ou les non objectifs qui ont un soubassement politique. La marginalisation des compétences et l'exode de cerveaux qui prend des proportions alarmantes dans la mesure où cela constitue un détournement financier indirect n'en sont que la conséquence. Ces structures hétéroclites bloquent la circulation de l'information qui en cette fin du XX^e siècle avec la révolution d'Internet constitue le véritable pouvoir, certaines sous structures ou personnes acquérant plus de pouvoir par la détention de certaines informations. Ces réseaux croisés - étanches - expliquent que lors de séminaires à intervalles de quelques mois, des responsables différents donnent des chiffres différents parfois contradictoires. Par exemple, les différents taux de croissance donnés qui contredisent les tests de cohérences.

La non maîtrise parallèlement des techniques de sondage où l'on distingue généralement pour les audits le sondage pour acceptation des attributs (taille de l'échantillon 850) le sondage pour acceptation (taille 300) et le sondage de dépistage (taille 150) avec un taux d'erreur acceptable entre 1 et 2%, ces trois techniques cher-



chant à estimer des proportions, complétées par la technique du sondage pour estimation des variables (estimation des valeurs), accentuent la désinformation ; car les enquêtes exhaustives reviennent extrêmement chères sans compter la perte de temps. Dès lors, au niveau macroéconomique, on obtient souvent des résultats erronés en termes de test de cohérence. Cela pose toute la problématique d'ailleurs du contrôle des services collectifs dont la gestion repose sur des méthodes dépassées à l'instar du système bancaire totalement sclérosé en termes de méthodes de gestion. Car ces structures ont à leur disposition des sommes importantes par le canal du budget et se pose le problème de leur efficacité en termes d'optimisation des services publics. D'où l'importance d'un système d'information transparent car du fait de sa faiblesse ; il y a des difficultés de l'appréciation des performances. Car l'expérience montre souvent des amortissements exagérés par rapport aux normes internationales pour des unités comparables, le gonflement de la masse salariale qui éponge la valeur ajoutée l'absence d'organigrammes précis des postes de travail par rapport au processus initial, gonflement démesuré des frais de siège qui constitue un transfert de valeur en dehors de l'entreprise avec prédominance des postes administratifs, comptabilités à prix courants de peu de signification ne tenant pas compte du processus inflationniste.

Et comme au niveau macro-économique la production est production de marchandises par des marchandises nous sommes dans le brouillard pour tester les performances individuelles surtout en absence de comptes de surplus physico-financiers à prix constants qui peuvent aider à suppléer à ces déficiences. Aussi s'agit de bien spécifier les facteurs internes à l'entreprise des facteurs externes.

Au niveau interne car beaucoup de gestionnaires rejettent la responsabilité sur les contraintes d'environnement en soulignant l'importance des créances impayées, force de travail inadaptée, blocage bancaire, infrastructures (logement - santé, routes) mais oublient d'organiser leur entreprise. Combien d'entreprises publiques possèdent-elles la comptabilité analytique afin de pouvoir déterminer avec précision

leur coût car l'objectif est de produire au moindre coût alors que l'ancienne culture était mue par l'unique dépense monétaire. Combien d'entreprises établissent un budget prévisionnel cohérent- du personnel, des achats, des ventes déterminant les écarts hebdomadaires, mensuels entre les objectifs et les réalisations, ces opérations budgétisées étant la base du plan de financement, sans compter la faiblesse des différents travaux comptables de base : fiche de pré-capitalisation, fiche récapitulative de la journée, tenue du compte respectif sur chaque feuillet, la vérification sur imprimante de l'égalité des débits et crédits puis la division des documents sur le journal. Par ailleurs, l'absence d'observatoire de l'évolution des cours boursiers rend problématique la rubrique achat de matières premières figurant dans le compte d'exploitation générale sans compter les taxes douanières dont le taux s'applique au cours. Bon nombre de produits comme le blé, le rond à béton etc. sont cotés journalièrement à la Bourse, où les fluctuations des monnaies clés ont des incidences aussi sur le prix d'achat. La compréhension des mécanismes boursiers, des trois monnaies clés l'évolution du Dollar, du Yen et de l'Euro et certainement le yuan chinois dans les années à venir a des incidences importantes sur sa trésorerie parallèlement aux fluctuations du prix des hydrocarbures en attendant la mise en place d'une économie hors hydrocarbures qui mettra du temps minimum cinq à 10 ans si les réformes structurelles sont mises en place en 2021.

L'efficacité du contrôle : une vision stratégique des nouvelles mutations et la cohérence des institutions

Le management de l'innovation, avec la dominance des services constitueront à l'avenir le moteur de la croissance. C'est que les facteurs contribuant à la compétitivité sont classés: 40% changement des structures, 40% nouvelles technologies et 20% réduction des coûts. Les réformes structurelles ont comme base la réussite de l'effort de stabilisation macro-économique afin de réduire le taux d'inflation qui rend impossible tout projet à maturation lente, impliquant parallèlement la stabilité juridique et mo-

nétaire afin d'éviter de vives tensions sociales en 2021/2022 avec la tendance à l'épuisement des réserves de change horizon 2022 qui tiennent la cotation du dinar à plus de 70%.

Les réformes doivent toucher impérativement :

Premièrement, la refonte du système financier, base de l'économie de marché dont d'ailleurs le dernier rapport de la Banque mondiale sur l'Algérie déplore sa léthargie. Sans réseaux liés au système mondial, il ne faut pas s'attendre à la réussite des réformes. Les lenteurs bancaires contredisent l'effet temps qui est de l'argent plusieurs semaines voire des mois pour un virement

Deuxièmement, la refonte du régime foncier dont la facture alimentaire couvre le PNDA n'ayant pas eu les effets escomptés :

Troisièmement, la refonte du système socio-éducatif du primaire au supérieur en passant par la formation professionnelle inadaptée à la révolution de l'économie ; informationnelle et dont les taux de déperdition malgré un budget croissant sont inquiétants :

Quatrièmement, la refonte de la gestion des services collectifs en introduisant pour les biens divisibles des paramètres marchands pour tester de leur efficacité tout en encourageant leur mixité. L'administration notamment doit être au service de l'économie et du social et non fonctionner en vase clos bureaucratique lorsqu'un wali accueillera un investisseur désirant créer des emplois avec éclat au perron de sa wilaya avec un tapis rouge, la mutation culturelle et le changement du système auront commencé :

Cinquièmement, sous réserve de la refonte du système financier en relation avec celui de la sécurité sociale, la bourse des valeurs en économie de marché est le lieu de la sanction économique appliquant concrètement la loi de l'offre et de la demande. Aussi, sous réserve de la modification nécessaire de la propriété, permettant aux titres divers de circuler librement sans entraves étatiques, transitoirement, la commission des opérations de bourse des valeurs devrait garantir la sécurité des transactions, la sécurité des clients.

(A suivre)
A. M.

INFO EXPRESS

Relizane Des habitants des douars de Zemmoura lancent un cri de détresse

Plusieurs habitants des douars de Ouled Souid, Htatba, relevant de la commune de Zemmoura réclament l'amélioration des conditions de leur vie et lancent un appel de détresse aux autorités locales pour intervenir et mettre fin à leur souffrance. A ce sujet, ils sollicitent que le wali en l'occurrence M. Moulati Ataa Allah, rende visite dans ces douars qui demeurent oubliés. En effet, les habitants disent que leur localité est marginalisée, car ils n'ont jamais profité du développement local vu que cette contrée rurale est dépourvue de toutes commodités à savoir : ni routes aménagées, ni eau potable, ni centre de santé, ni moyens de transport, ni logements du type rural etc. Devant cette situation, malheureusement, aujourd'hui, les autorités locales, nous ont délaissé et nous ont mis en marge du développement. Un autre citoyen dira : «Les chemins que nous traversons ne permettront pas l'accès aux véhicules». Un autre problème est signalé, c'est celui du manque d'eau potable, ajoutant qu'ils s'approvisionnent d'une source d'eau qui ne peut répondre à la demande des consommateurs. Quotidiennement, ils parcourent une distance de 5 km pour pouvoir remplir les seaux d'eau et autres jerricans. Les habitations qu'ils occupent, sont dans un état lamentable. Par ailleurs, les écoliers parcourent des kilomètres pour se rendre à l'école, pas moins de 3 kms. Mais, en fin de compte rien n'a été réalisé souligne-t-on. Ils interpellent le wali pour l'amélioration des conditions de vie de cette contrée abandonnée.

N.Malik

La directrice de la DAS de Skikda à LNR :

«Nous contribuons à une meilleure prise en charge des personnes nécessiteuses»

Malgré les efforts déployés par l'Etat, la situation des familles sans ressources et des personnes handicapées demeure préoccupante. Des milliers de chef de famille se trouvent dans la précarité et n'arrivent plus à subvenir aux besoins de leurs enfants. Cet état de fait a contraint les services sociaux d'intervenir afin d'accompagner les familles en difficulté financière, notamment les personnes à mobilité réduite. «Conformément aux directives de Mme la ministre, nous avons réussi à prendre en charge à 100% le nombre des personnes handicapées dans la wilaya», nous a déclaré la directrice de la Direction de l'action sociale de Skikda.

En effet, dans un entretien accordé à la La Nouvelle République, la directrice de l'action sociale de wilaya de Skikda a indiqué que conformément aux directives de Madame la ministre de la Solidarité nationale et de la Condition de la femme, les personnes à mobilité réduite ont été totalement prise en charge par les services de la DAS.



La DAS de Skikda a réussi à prendre en charge à 100% le nombre des personnes handicapées dans la wilaya. (Photo : D.R)

Pour connaître réellement les activités de la direction de l'action sociale de Skikda, nous avons posé la question à la première responsable de cette institution :

- LNR: «Pourriez-vous, SVP, nous donner plus de précision sur le nombre des personnes à mobilité réduite

prise en charge par la structure que vous dirigez ?»

- «Le nombre des personnes handicapées prises en charge par DAS de la wilaya de Skikda est de l'ordre de 11.975, à concurrence de 10.000,00 DA par personne. Un montant mensuel de 119.750.000,00DA a été dégagé pour la couverture sociale. Les crédits alloués pour l'année 2020 est de 112.202.100,00 DA».

«Pour les familles les plus démunies dans la wilaya de Skikda, quelle est la situation de cette catégorie de personne ?»

- «Toujours et selon les directives et les orientations de notre tutelle, nous avons distribués des aides alimentaires aux familles démunies. Durant l'année écoulée, nous sommes venus en aide des milliers de familles de la région, notamment celles qui sont situées dans les zones d'ombre. Des aides alimentaires et vestimentaires ont été distribuées à plus de 8.725 familles dans la région. Dans le cadre de la lutte et la protection des personnes contre le Covid-19, nous avons distribué 9.448 masques. Toujours et dans le cadre de nos activités, nous avons distribués des literies, des chaises roulantes et des tricycles et autres articles pour les personnes aux besoins spécifiques».

«Certaines familles se sont exprimées sur les réseaux sociaux, indiquant qu'elles sont dans la précarité la plus totale, avez-vous contacté ces personnes ?»

- «Evidemment, nous intervenons dans les quatre coins de la région pour venir en aide et pour accompagner les familles en difficulté. Deux familles qui avaient demandé de l'aide par l'intermédiaire des réseaux sociaux ou par le biais des chaînes de télévision ont été pris en charge par nos soins. Monsieur le wali m'a contacté, je me suis déplacé sur place personnellement en compagnie du chef de la daïra d'Azzaba. Nous avons distribué à ces familles des produits alimentaires et vestimentaires. Des associations se sont occupés de leur logement et des travaux de réfection ont déjà été entamés».

«Un dernier mot ?» - «Nous contribuons toujours à une meilleure prise en charge des familles et des personnes nécessiteuses. Telles sont les directives et les orientations de Madame la ministre de la Solidarité nationale et de la Condition de la femme. Je n'oublie pas de remercier la rédaction du journal de La Nouvelle République qui m'a permis de m'exprimer pour éclairer l'opinion publique».

Moncef Redha

Accidents de la circulation

18 morts et plus de 1.100 blessés en une semaine

Au total, 18 personnes ont trouvé la mort et 1.159 autres ont été blessées dans 967 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 24 au 30 janvier à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public mardi par la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Blida avec deux personnes décédées et 48 autres blessées suite à 47 accidents de la route, précise la même source. Les éléments de la Protection civile ont, par ailleurs, procédé à l'extinction de 596 incendies urbains, industriels et autres, et à l'exécution de 4.217 opérations d'assistance à des personnes en danger et à d'autres opérations diverses. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 217 opérations de



sensibilisation à travers les 48 wilayas du pays, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique. Elles ont effectué aussi 289 opérations de désinfection générale à travers tout le pays, touchant l'ensemble des in-

frastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. La DGPC a mobilisé pour les deux opérations 985 agents, tous grades confondus, 166 ambulances et 80 engins d'incendie, selon la même.

R.R

Zones humides à Djelfa

La classification des régions des Dayas au cœur des préoccupations de la Conservation des forêts

L'intégration des sites des Dayas, situées au sud de la wilaya de Djelfa, dans le classement «Ramsar» des zones humides, est au cœur des préoccupations de la Conservation locale des forêts, visant la protection de ces zones afin de les faire bénéficier d'un statut d'écosystème spécial.

Selon la cheffe du service de protection de la faune et de la flore, auprès de la Conservation des forêts de Djelfa, Malika Benhadj, des «démarches sont en cours depuis des années en vue de l'intégration des régions des Dayas dans le classement Ramsar, et l'étude y afférente est en cours d'achèvement», a-t-elle indiqué.

Selon elle, «protéger ces zones et les faire bénéficier d'un statut d'écosystème spécial est l'objectif principal visé par leur classement dans la Convention sur les zones humides Ramsar», un traité international adopté en Iran, en 1971, dans le but d'assurer aux zones humides une protection durable, réhabiliter leur rôle écologique et développer leur contribution économique, culturelle et scientifique, ainsi que leur valeur divertissante.

Mme. Benhadj a signalé le recensement, actuellement, à Djelfa, de 12 zones humides, dont deux zones naturelles classées dans la convention Ramsar, et 10 autres aménagées artificiellement et non classées.

Les deux zones classées sont celles de «Sebkhate Zagher-Est» à Sidi Bayzid et «Sebkhate Zagher-Ouest» dans la commune Zaâfrane.

La conservation des forêts espère parvenir à classer les zones des Dayas (sud de Djelfa), dont celles, situées dans les communes de Selmana, Messaâd, Oum Laâdham, et Deldoul. La wilaya compte, également, d'autres zones humides artificielles à savoir les barrages «Kherriza» de la commune



Les zones des Dayas possèdent un écosystème spécial leur permettant de collecter les eaux de pluie.

(Photo : D.R)

de Charef (50 km à l'ouest de Djelfa), Tigherssane et Krireche à Zaafrane.

Intérêt des associations pour les zones des Dayas

Les zones humides non classées des Dayas suscitent, également, l'intérêt des associations environnementales, dont le club de l'association «Lion de l'Atlas», qui avait initié, l'année dernière, des randonnées vers ces sites et des opérations pilotes de plantation de Pistachiers de l'Atlas, qui jouent un rôle primordial dans l'équilibre écologique de ces zones fragiles.

Pour Hakim Chouiha, membre de cette association, également cadre technique au sein du Haut commissariat au déve-

loppement de la Steppe (HCDS), dont le siège est sis à Djelfa, les zones des Dayas, qui possèdent un écosystème spécial leur permettant de collecter les eaux de pluies, n'ont pas bénéficié de l'intérêt nécessaire en matière de classement Ramsar, destiné à leur sauvegarde, préservation et valorisation». Il s'est félicité, à ce titre, de la campagne de plantation de pistachiers de l'Atlas, en décembre dernier, qui, a-t-il dit, «a bénéficié d'un écho favorable auprès des spécialistes, vu l'importance et la nécessité du renouvellement du couvert végétal, notamment à l'intérieur des espaces des Dayas, dont le périmètre géographique est principalement situé dans nombre de communes du

sud de Djelfa». La célébration de la Journée mondiale des zones humides (2 février) à Djelfa, a été marquée par l'organisation de journées de sensibilisation ciblant les trois paliers de l'Education nationale, à l'initiative de la conservation locale des forêts, en collaboration avec la direction de l'environnement.

Une journée de sensibilisation sur les zones humides de la wilaya, ainsi que sur les procédures de leur classement dans la convention Ramsar a été également organisée au niveau de la maison de l'environnement.

R.R

Huile d'olive à Jijel

Moderniser les méthodes de pressage pour booster la production

Les intervenants dans la filière oléicole dans la wilaya de Jijel misent sur la modernisation des méthodes de pressage pour booster la production de l'huile d'olive qui a enregistré un recul estimé à 50% lors de la campagne de cueillette des olives 2019-2020 par rapport à l'exercice précédent.

La dernière production de l'huile d'olive n'a pas dépassé le seuil de 5 millions de litres contre 10 millions de litres lors de l'exercice précédent, une baisse imputée à plusieurs facteurs naturels et humains, que les investisseurs dans le secteur tentent de dépasser en ayant recours à des méthodes plus moderne, tels que la mécanisation de la récolte et l'usage des technologies modernes dans le pressage. Attribuant le déclin de la production à la faible pluviométrie enregistrée dans la wilaya de Jijel entre fin 2019 et début 2020, et correspondant à la période de croissance des

branches d'oliviers, Abdelali Allab, chef du service de la formation et de l'orientation de la direction des services agricoles (DSA) a également mis l'accent, lors d'une visite effectuée dans plusieurs huileries, sur les méthodes traditionnelles de cueillette des olives et le manque d'entretien des oliviers par les agriculteurs.

Le responsable a confié qu'un nombre important de familles délaissent leurs champs d'oliviers et s'en préoccupent uniquement durant la récolte, ce qui affecte négativement la productivité, sans recourir à une mécanisation de la récolte pour préserver les branches, comme cela se produit avec la méthode traditionnelle qui consiste à frapper les branches à l'aide d'un bâton. Dans ce contexte, Youcef, propriétaire de champs d'oliviers dans les communes de Texenna et Kaous, a estimé que la production en olives de la saison en cours est «inhabituelle» en

raison d'une récolte ayant baissé de moitié et parfois du quart. «Auparavant, je produisais chaque année entre 400 et 500 litres d'huile de la récolte d'olives pressées dans les huileries, mais cette année mon quota d'huile d'olive n'excède pas 100 litres», a-t-il relevé. Cet agriculteur a imputé cette baisse de productivité aux facteurs naturels comme le climat, au manque d'entretien des oliviers par les oléiculteurs, au non remplacement des oliviers morts ou dégradé par des nouveaux et aux incendies enregistrés dernièrement, décimant des centaines d'arbres. Il a salué, par ailleurs, l'opération engagée par les services de la DSA durant le mois de janvier dernier, visant à distribuer 60.000 plants d'oliviers des variétés Chemlel et Arbéquina aux agriculteurs locaux, dans le cadre du Fonds national de développement rural afin de contribuer à l'essor de leurs champs dans la perspec-

tive de doubler la production des olives lors des prochaines saisons. Propriétaire d'une huilerie moderne dans la région de Ouled Salah dans la commune de Taher, Mohamed Bensaighir a estimé que le développement de la filière oléicole passe par le recours à des techniques modernes, notamment la mécanisation de la récolte, la collecte, le stockage de la récolte dans des caisses en plastique aérées permettant la conservation des olives et réduisant son acidité, ainsi que l'usage de technologies modernes pour l'obtention d'une huile d'olive extra vierge. Le même investisseur, propriétaire de la première huilerie écologique de la wilaya de Jijel, a ajouté qu'au cours de la présente saison de récolte, il a stocké les olives dans des caisses en plastique pour mieux les préserver et réduire l'acidité qui était auparavant ressentie.

R.R

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 C'est Canteloup
20.55 C'est Canteloup
21.05 Section de recherches
23.05 Section de recherches



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Envoyé spécial
21.05 Complément d'enquête



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.25 9-1-1 - Série dramatique
21.50 9-1-1 : Lone Star
22.00 9-1-1 : Lone Star
22.55 9-1-1 : Lone Star



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
21.05 Inglourious Basterds
22.50 Maternité, le désert ou la vie
23.45 Météo



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.00 Vu
18.54 Un illustre inconnu
20.50 Les marches du pouvoir
23.20 La chute du président



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



17.01 Le pacte des loups
18.58 Dédale meurtrier
19.11 Secret défense
20.50 Sunshine
22.33 Alita : Battle Angel

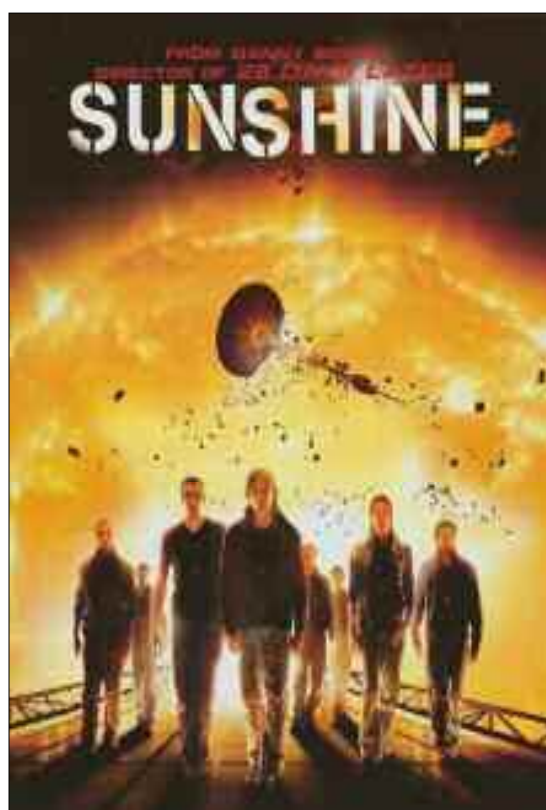


19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 20.50 Les marches du pouvoir

Drame de George Clooney

→ Un jeune et brillant conseiller de campagne prépare les primaires du gouverneur démocrate Mike Morris, qui vise la présidence américaine. Bien que très expérimenté, il va devoir faire face aux coups tordus qu'il n'a pas vus venir, changer radicalement sa façon d'agir et de penser, voire nager en eaux troubles.



Ciné Frisson - 20.50 Sunshine

Film de science-fiction de Danny Boyle

→ 2057. L'astre solaire menace de s'éteindre, entraînant dans sa disparition celle de l'humanité toute entière. Seul espoir : l'envoi d'un équipage multiracial de huit astronautes ayant pour mission de faire exploser un engin nucléaire afin de lui redonner vie...



Ciné Frisson - 22.33 Alita : Battle Angel

Film de science-fiction de Robert Rodriguez

→ Mi-cyborg mi-humaine, une jeune amnésique recueillie par un docteur part à la recherche de ses origines et se découvre de sidérantes capacités physiques. Alita se réveille, amnésique, dans une chambre d'enfant. Elle découvre avec stupeur qu'elle est vivante et qu'elle a un corps.

MAUSOLÉE NUMIDE ROYAL MEDGHACEN

LEVÉE DU GEL SUR LE PROJET DE RESTAURATION

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a annoncé lundi à Batna la levée du gel sur le projet de restauration du mausolée numide royal Medghacen dans la commune de Boumia.

Lors de son inspection de ce mausolée au second jour de sa visite de travail dans la wilaya, la ministre a précisé que le montant réservé à l'opération qui sera supervisée par des spécialistes algériens en coordination avec des institutions relevant de son département et l'association «des amis du Medghacen» est «de 150 millions DA en plus de 500.000 dollars pour la restauration de ce monument dans le cadre d'une convention avec les Etats-Unis d'Amérique».

Après avoir suivi un exposé sur le mausolée et l'état dans lequel il se trouve depuis quelques années, Mme Bendouda a souligné «la grande importance de ce monument et sa grande valeur en étant le plus ancien site archéologique d'Algérie dont la construction remonte à près de 400 ans avant J.-C.».

Selon les explications faites à la ministre, le mausolée Medghacen représente un modèle d'architecture funéraire local qui a été classé parmi les sites et monuments historiques en 1900 puis en tant que monument archéologique sur la liste des mausolées royaux en 2002. Une étude de plan de protection et de mise en valeur du site et de la zone qui en relève se trouve actuellement à la deuxième phase de son exécution, selon les mêmes explications qui ont noté que ce monument a bénéficié d'un projet de valorisation dans le cadre d'un programme d'appui et de valorisation du patrimoine culturel entre l'Algérie et l'Union européenne.

R.C.

1^{er} Salon national de la photographie Un espace pour mettre en avant les jeunes talents

Le premier Festival national de la photographie de Bechar, dont le coup d'envoi a été donné mardi à la Maison de la culture «Kadi Mohamed» avec la participation de 28 photographes, constitue un espace pour mettre en avant la jeune photographie nationale, ont indiqué ses organisateurs.

Ce salon national de la photographie, auquel prennent part de jeunes photographes professionnels et amateurs issus de vingt (20) wilayas du pays et qui est placé sous le thème «Patrimoine et beauté de mon pays», vise, en plus de mettre en exergue les œuvres des participants, à promouvoir les différentes facettes du patrimoine culturel national matériel et immatériel et surtout les potentialités touristiques et naturelles du pays, à travers la photographie en noir et blanc et en couleur, ont affirmé les responsables de l'association locale «Media Grooz» pour le cinéma et l'audiovisuel, principale initiatrice du salon.

«Nous souhaitons à travers cette manifestation artistique, première du genre à être organisée dans la région et qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, mettre en valeur le patrimoine culturel et touristique du pays dans des concepts de photographies créatives, qui valorisent le caractère et l'authenticité des lieux, villages, paysages dont elles ont capturé les instants», a expliqué Mustapha Jaja, président de l'asso-



ciation précitée. «Ce genre de manifestations est toujours utile pour les jeunes photographes à la recherche d'espace pour faire connaître leurs travaux artistiques, en dépit de l'absence d'un véritable marché national de la photographie, tant de professionnels que d'amateurs, ce qui n'encourage nullement les photographes à travers le pays», a déploré, pour sa part, Mme Benkhelifa Asma, une participante au salon.

«Nous souhaitons que les médias ou les sites d'information, publics et privés nationaux, s'intéressent à nous, jeunes photographes professionnels ou amateurs, pour mettre en valeur nos

travaux», a souligné Mme Benkhelifa.

La culture de la photographie est très sous développée en Algérie, d'où le souhait de l'implication des services photos et images des média pour contribuer au développement de cette culture, a-t-elle ajouté.

Ce salon, à l'instar de manifestations similaires initiées à travers le pays, constitue un moyen de mettre en valeur les travaux des jeunes photographes, a estimé, de son côté, Abdelkader Chekroun, journaliste participant au salon, qui émet le souhait que «les médias et les réseaux sociaux contribuent à mettre en évidence nos travaux

en la matière, dans le but de contribuer à valoriser le patrimoine culturel et le potentiel touristique du pays».

En plus de l'exposition des œuvres des participants, des ateliers de formation dispensés par des professionnels de l'image sont organisés en marge du salon sur les différents thèmes concernant les processus de prises d'images, leur traitement, développement et présentation.

Des visites touristiques ainsi que des animations culturelles et artistiques sont prévues à l'intention des participants, selon les organisateurs.

R.C.

En route pour le Wakanda

Disney décline *Black Panther* en série

Ryan Coogler vient de signer pour réaliser les nouvelles aventures de la famille royale de super-héros africains, en dépit du décès de l'acteur Chadwick Boseman. Mystères au Wakanda. Une série télévisée dérivée de Black Panther est en cours de développement pour Disney+. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, les fans seront ravis d'apprendre que Ryan Coogler, le réalisateur du film au succès planétaire, chapotera le programme. La firme aux grandes oreilles a signé un contrat de cinq ans avec le cinéaste.

Au cinéma, Black Panther, avec dans le rôle-titre le défunt Chadwick Boseman, avait séduit en 2018 la critique et les spectateurs, récoltant plus d'un milliard de dollars de recettes et devenant le premier long-métrage de super-héros à concourir aux Oscars dans la catégorie du «meilleur film». Le long-métrage écrit et dirigé par Ryan Coogler - qui prépare une suite annoncée pour l'an prochain - est aussi considéré comme une nouvelle étape majeure dans la représentation des artistes noirs à Hollywood.

«Ryan Coogler est un conteur singulier, dont la vision et l'audience ont fait un des cinéastes les plus en vue de sa génération», a estimé dans un communiqué Bob Iger, président exécutif de Disney. La compagnie, numéro mondial du divertissement, détient les droits cinématographiques de l'univers Marvel. «Avec Black Panther, Ryan a donné naissance à une histoire révolutionnaire et à des personnages de légende (...) Nous sommes ravis de pouvoir renforcer nos relations et nous avons hâte de raconter d'autres histoires géniales avec Ryan et son équipe», poursuit-il.

De nombreux projets

La société du réalisateur, Proximity, va développer une «grande gamme» de contenus pour Disney+, la plateforme de vidéo à la demande du groupe, et d'autres filiales. «Nous sommes déjà impliqués dans certains projets qu'il nous tarde de partager», renchérit le cinéaste. La série se situant au Wakanda, et dont le titre n'est pas encore connu, n'est que l'une des nombreuses

créations annoncées par Disney pour prolonger le succès de son univers Marvel à l'écran.

En décembre dernier, lors d'une présentation destinée aux investisseurs, le groupe avait révélé qu'une dizaine de séries dérivées des comics allaient débarquer sur Disney+ «dans les quelques années à venir». Parmi elles figurent Secret Invasion avec Samuel L. Jackson dans son rôle de Nick Fury, Ironheart avec l'actrice Dominique Thorne en jeune émule d'Iron Man, et un autre comédien en armure, avec Don Cheadle et son rôle de War Machine, Armor Wars. WandaVision est actuellement diffusée sur Disney+.

Chadwick Boseman, décédé cet été d'un cancer du côlon, ne sera pas remplacé par un autre acteur pour la suite de Black Panther qui doit sortir en 2022. «Son interprétation de T'Challa la Panthère Noire est emblématique (...) C'est pour cela que nous ne réattribuerons pas le rôle», a expliqué le président des studios Marvel, Kevin Feige.

Le Figaro et AFP

USM Bel-Abbès

La nomination de l'entraîneur Bouakaz accentue les divergences entre la direction et le CA

→ Les relations entre les membres de la direction de l'USM Bel-Abbès et ceux du conseil d'administration (CA) de la société sportive par actions (SSPA), à leur tête le président Abdelghani El Hennani, vont en se détériorant, menaçant sérieusement l'avenir de ce club en Ligue 1 de football.



■ L'entraîneur Moez Bouakaz.

(Photo > D. R.)

La désignation de l'entraîneur Moez Bouakaz à la barre technique de la formation de la «Mekerra» en remplacement de Lyamine Bougherara, qui a jeté l'éponge dès la première journée de championnat, a accentué les divergences entre les deux parties, a-t-on appris mardi du club.

Le patron de la SSPA, El Hennani a catégoriquement refusé la nomination de l'ex-coach de l'US Biskra, tout en prenant attache avec l'ancien entraîneur de l'ES Sétif, Khéreddine Madoui, pour lui confier les commandes techniques de l'équipe. Cette situation plonge l'équipe dans

le flou, elle qui reste sur une série de mauvais résultats qui lui ont valu de se positionner dans la zone rouge (17^e, 9 pts) au classement après 11 journées.

Le patron de la SSPA, El Hennani accuse les membres de la direction de l'USMBA, à leur tête le directeur général, Abbes Morsli, d'avoir «trahi (sa) confiance», estimant qu'ils ont dépassé leurs prérogatives.

«Ils sont en train, depuis l'intersaison, de prendre des décisions importantes dans la vie du club sans nous en informer, nous les membres du conseil d'administration, alors qu'ils ont été délégués par nos soins pour gérer les affaires de l'équipe, pas plus», s'est plaint El Hennani récemment dans des déclarations à la presse.

Même les décisions de ce respon-

sable portant sur le limogeage du secrétaire général de l'équipe et son manager aussi, n'ont pas été appliquées, puisque les deux hommes sont toujours en poste.

L'intervention récente de la direction locale de la jeunesse et des sports pour enterrer la hache de guerre entre les deux parties n'a pas donné aussi ses fruits, a indiqué, à l'APS, le premier responsable de cette instance.

Et vint cette affaire du nouvel entraîneur qui risque d'envenimer davantage les rapports entre les deux parties, au moment où le technicien suisse-tunisien, qui en est à son troisième passage à l'USMBA, a déjà paraphé son contrat et choisi les membres de son staff technique.

En fait, c'est ce bras de fer qui perdure entre les membres de la direction et ceux du conseil d'administration qui a dissuadé le désormais ex-coach de l'équipe, Lyamine Bougherara, de revenir sur sa démission, selon ses déclarations à l'APS en fin de semaine passée. **R. S.**

Sélection (U17)

La sélection algérienne en stage du 5 au 13 février

→ L'équipe nationale d'Algérie de football des moins de 17 ans (U17), effectuera un stage du 5 au 13 février au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 prévue au Maroc du 13 au 31 mars, a appris l'APS mardi auprès du sélectionneur Mohamed Lacete.

«Après quelques jours de repos, au terme du tournoi l'Union nord-africaine (UNAF), nous allons reprendre du service avec un stage prévu du 5 au 13 février à Sidi Moussa, réservé aux joueurs locaux. Les éléments évoluant à l'étranger vont continuer à travailler avec leurs clubs respectifs,

d'autant que la compétition a déjà repris en Europe», a indiqué à l'APS le coach des U17.

La sélection algérienne des U17, a validé son billet pour la phase finale de la CAN-2021, en terminant en tête du classement du tournoi de l'UNAF, disputé à Alger du 18 au 24 janvier. Les Verts se sont imposés face à la Libye (3-2), avant de faire match nul lors du second et dernier match contre la Tunisie (1-1).

La dernière participation de l'Algérie à la CAN des U17 remonte à 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1).

«Concernant notre programme de préparation en vue du rendez-vous continental, nous allons disputer au minimum trois matches amicaux internationaux, ici en Algérie et éventuellement à l'étranger, selon la disponibilité des sparring-partners», a-t-il ajouté.

Mohamed Lacete, désigné à la tête des U17 en décembre 2019, n'a pas écarté l'idée de renforcer l'équipe nationale par des «joueurs capables de donner le plus» en vue de la CAN-2021.

«L'un des axes principaux est de renforcer l'équipe sur le plan technique, par des éléments évoluant en Algérie ou à l'étranger. Si on dénicher des joueurs capables de donner le plus,

on n'hésitera pas un instant pour les convoquer. Il y aura probablement des changements par rapport à l'effectif retenu pour le tournoi de l'UNAF».

Enfin, Mohamed Lacete a indiqué que la préparation pourrait s'avérer «insuffisante, à l'instar d'ailleurs des autres équipes, mais on fera tout pour se préparer en conséquence et être prêts pour cette CAN», a-t-il conclu.

Outre l'Algérie et le Maroc (pays hôte), six autres nations ont validé leur billet pour la CAN-2021 : le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Afrique du Sud, et la Zambie, en attendant de connaître les quatre derniers qualifiés, à l'issue des qualifications zonales. ■

Inter-régions

Reprise des entraînements à partir du 3 février

→ Les 96 clubs pensionnaires du championnat inter-régions de football sont autorisés à reprendre les entraînements à partir du mercredi 3 février, alors que le coup d'envoi de la compétition est prévu en mars prochain, a annoncé mardi le ministère de la Jeunesse et des Sports dans un communiqué.

«Dans le cadre de la reprise progressive des activités sportives, et après un accord des services du Premier ministre de reconduire le protocole sanitaire établi pour les championnats des Liges 1 et 2 de football adopté par le Comité scientifique de suivi de l'évaluation de la pandémie du coronavirus Covid-19, en coordination avec le Centre national de la médecine du sport, il a été décidé de la reprise des entraînements pour les clubs de la Ligue inter-régions à partir du mercredi 3 février. La reprise

du championnat à partir du mois de mars 2021», a indiqué le département ministériel.

Le championnat inter-régions est à l'arrêt depuis mars 2020 en raison de la pandémie du Covid-19. La compétition footballistique au pays avait été relancée le 27 novembre dernier, avec le déroulement de la 1^{re} journée de la Ligue 1, alors que la Ligue 2 amateur reprendra ses droits le week-end du 12-13 février.

La Fédération algérienne de football se chargera de prendre les dispositions nécessaires pour la reprise des entraînements et du championnat de la Ligue Inter-Régions de football dans le strict respect du protocole sanitaire adopté à cet effet, conclut le communiqué du MJS.

Les 96 clubs composant la Ligue inter-régions devraient être scindés en 6 groupes de 16 clubs chacun. ■

Mobilis

Belmadi ambassadeur de la marque

→ Mobilis a organisé le mardi 2 février 2021, au niveau de sa direction générale, une cérémonie de signature d'une convention de parrainage et de représentation avec le sélectionneur national Djamel Belmadi.

Belmadi est désormais ambassadeur de la marque Mobilis pour trois ans, à travers sa participation et son implication dans l'ensemble des campagnes de l'opérateur public.

Lors de la cérémonie, le sélectionneur a exprimé sa volonté de participer aux différentes campagnes caritatives et mécènes de l'opérateur Mobilis : «Un honneur de faire partie de l'équipe Mobilis, et de représenter ses valeurs», c'est ainsi que Djamel Belmadi s'est exprimé.

De son côté le Président directeur général du Groupe Télécom Algérie «GTA» Karim Bibi Triki a exprimé,



quant à lui, au nom de l'ensemble des travailleurs du groupe, la fierté d'avoir une personnalité de l'ampleur du sélectionneur qui représente le dévouement, le sacrifice et la fierté d'être Algériens.

Le PDG d'ATM Mobilis Adel Dekali a déclaré aussi lors de la cérémonie, que cette signature est le début d'une longue collaboration avec le coach Belmadi, une collaboration qui va se concrétiser rapidement sur le terrain.

Mobilis, la marque des champions. ■

EN DEUX MOTS

Ligue 1 : L'USMA refuse de délocaliser le derby face au MCA

L'USM Alger a exprimé mardi son refus quant à une «éventuelle délocalisation» du derby face au MC Alger, fixé au dimanche 7 février au stade Omar-Hamadi de Bologhine (17h), dans le cadre de la 12^e journée du championnat de Ligue 1 de football.

«Afin de rassurer nos chers supporters, la direction du club tient à préciser qu'elle n'a reçu, à ce jour, aucune notification quant à une éventuelle délocalisation de la rencontre USMA-MCA. Etant le club recevant, nous nous tenons à la programmation annoncée par la LFP sur son site officiel, à savoir : le derby aura lieu le 07-2-2021, à 17h au stade Omar-Hamadi», a indiqué l'USMA dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Le club de Soustara a souligné qu'il n'y avait «aucune raison qui justifierait une éventuelle délocalisation de la rencontre, d'autant qu'elle se jouera à huis clos». Au terme de la 11^e journée, l'USMA, qui reste sur une belle série de cinq victoires lors des six derniers matches, occupe la 5^e place au classement avec 18 points, à une longueur de MC Alger, 3^e en compagnie du CR Belouizdad.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,

Place du 1^{er}-Mai - Alger.

Tél. : 021 6710.44/6710.46

Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400

08971.1.114, rue Hassiba-Ben

Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune.**

Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur commercial :

Ouahid Kouba.

Composition PAO **La Nouvelle République** Impression Alger :

SIMPAL.

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : **SIO.** Constantine : **SIE.**

Diffusion centre : **SEDICOM.**

Ouest : **SPDO.** Est : **El Khabar.** Sud :

Trag diffusion Publicité : **La Nouvelle République,** Maison de la

Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021

6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur,

Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021

73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021

73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq,**

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou

tout autre document adressés à la

rédaction ne peuvent faire l'objet

d'une quelconque réclamation.

en direct

Mobilis

Belmadi ambassadeur de la marque

le match à suivre

Ligue 1

L'USMA refuse de délocaliser le derby face au MCA

football

Sélection (U17)

La sélection algérienne en stage du 5 au 13 février

Le football, ce qui n'a pas changé

→ Août 2008, lors d'une conférence de presse animée au stade 5-Juillet par le président de la Fédération algérienne de football Mohamed Raouraoua, l'APS rapportait ses déclarations en l'occurrence «l'avènement du professionnalisme dans le football algérien est 'irréversible', il va s'effectuer progressivement», avec le soutien des pouvoirs publics. «Nous allons progressivement, mais d'une manière irréversible, vers le professionnalisme», avait-il affirmé.



■ Depuis l'avènement du professionnalisme en Algérie, rien n'a changé. (Photo > D. R.)

«Le coup d'envoi du premier championnat professionnel sera donné le 24 septembre prochain avec la participation de 32 clubs scindés en deux ligues (1 et 2) de 16 clubs chacune... La Fédération va mettre en place une structure de contrôle des clubs et va exiger, à partir de la saison prochaine (2008/2009), que le capital du club soit suffisant pour permettre à l'équipe de football de participer au championnat professionnel».

Oubliant un instant ce qui fait rouler le football, lui qui était en matière d'organisation le modèle à l'échelle maghrébine et intéressons-nous à ce qui pourrait lui faire changer la face à cette discipline tant critiquée, pour l'installer dans un environnement qui la ferait éloigner des terrains ou le professionnalisme est encore incompris.

Ce football qui étonne

Notre football n'a pas fini de nous étonner, et rien ne semble lui changer de route. C'est ce qui se ressasse dans tous les médias, conférences ou simples réunions, et qui continue de faire l'actualité. La gouvernance du football, les valeurs du football ne devraient-elles pas être engagées ? Parce que le football accuse un retard dans la transmission de ses valeurs d'effort, de loyauté, de respect, de fête, de fraternité et de solidarité. «Revenir à ces fondamentaux est une urgence exprimée». Les rapports entre le football et l'argent, un sujet quo-

tidien. Et pourtant, le rythme des rencontres veut surprendre ses supporters absents, par faute de pandémie, mais présents derrière leur poste de radio ou de télé. Les gradins vides n'aident en rien les footballeurs, encore moins les dirigeants lorsque le résultat attendu ne s'accroche pas aux filets.

Ne confondant pas joueurs professionnels et clubs professionnels

Dans un débat daté de quelques années déjà, Mohamed Mechrara ex-président de la Ligue de football professionnel, un des acteurs importants du football algérien, mais aussi un architecte du passage du football vers le professionnalisme, s'était exprimé en juin 2018, lors de l'émission de la chaîne «Radio M» sur ce phénomène qui continue à confondre joueur professionnel, club professionnel et championnat professionnel et de rappeler que «sans licence professionnelle, vous n'êtes pas un club professionnel».

Un exemple de la mauvaise gestion du football est là. Des supporters du MC Alger se sont attaqués au siège de Sonatrach, cela exprime la mauvaise gestion du football, voire du professionnalisme. Aujourd'hui, encore des clubs suscitent moult interrogations à l'image du MC Oran qui n'a pas encore clôturé son dossier, tout comme d'autres pensionnaires de la Ligue 1. «Parmi les 19 pièces exigées par la DCGF, le club a réussi à en obtenir que 18, et ce, après

que l'expert-comptable ait ficelé le bilan financier de l'exercice 2019». «Reste maintenant à constituer un comité de supporters, une opération qui s'annonce compliquée», a déclaré le directeur général de la Société sportive par actions du MCO, Hadj Bennacer. Une amende de 200 000 dinars a été infligée et touché 9 autres clubs de l'élite, en l'occurrence le MC Alger, le CR Belouizdad, l'ES Sétif, le NA Hussein Dey, l'USM Alger...

Le jugement sévère du président de la FAF

Enfin, le président de la FAF, Zetchi Kheïreddine, dans une interview accordée en décembre 2020 à l'agence Reuters, avait porté un jugement sévère, mais partagé par toute la famille du football concernant le professionnalisme algérien, «le système avec lequel nous avons

abordé le professionnalisme était erroné. C'est un professionnalisme désordonné. Il fallait mettre en place les mécanismes nécessaires et préparer le terrain avant d'entrer dans le monde professionnel en 2012. Les problèmes du football algérien remontent à très longtemps. Ils se sont accumulés avec le temps. On travaille pour résoudre ces problèmes de corruption et de dettes. Il faut qu'il y ait un équilibre entre les recettes et les dépenses. Mais il faudra du temps pour régler tous ces problèmes. Nous n'avons pas de baguette magique pour régler tous ces problèmes du jour au lendemain».

H. Hichem

A voir

- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
- Canal + Décalé : Tottenham - Chelsea à 21h

La Der

MC Alger : La licence du Camerounais Rooney officiellement annulée

Le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) a annoncé mardi la décision de la Fédération algérienne (FAF) d'annuler la licence de l'attaquant camerounais Rooney Eva Wankewai, permettant ainsi au club algérois d'engager «éventuellement» un second joueur étranger au mercato hivernal en mars prochain.

«Le club a appris que la licence de Rooney est officiellement annulée à partir de mardi 2 février 2021, ce qui va permettre d'engager éventuellement un joueur étranger lors de la prochaine période de transferts d'hiver», a affirmé le MCA sur sa page of-

ficielle Facebook. Invité par la direction à résilier son contrat à l'amiable durant l'intersaison, le joueur camerounais a catégoriquement refusé la proposition de ses dirigeants, tout en réclamant la totalité du reste du dû stipulé dans son contrat qui courait jusqu'en juin 2021.

En apprenant qu'il n'a jamais été international, le club algérois a lancé une procédure disciplinaire pour la résiliation unilatérale du contrat du joueur pour «faux, usage de faux et escroquerie», auprès de la LFP et de la FAF, avant d'être licencié sans indemnités ni préavis pour faute grave de 3^e degré.

«Sans spéculations, nous nous interrogeons sur les dessous de l'annulation de la licence de Rooney, juste après la clôture du mercato exceptionnel (fixé du 25 au 31 janvier, ndlr), réservé principalement aux clubs algériens engagés dans les compétitions africaines», conclut le communiqué.

Suite à l'affaire de Rooney, le MCA a perdu durant l'intersaison la licence du deuxième joueur étranger, qui devait revenir à l'ancien attaquant international soudanais du CA Bordj Bou Arréridj, Mohamed Abderrahmane Youssef «Al-Ghorbal», qui a préféré finalement retourner dans son pays, à Al-Hilal.